

Procès-Verbal
Conseil Municipal
16 septembre 2020

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 21
Représentés : 02 Voix délibératives totales : 23

L'an deux mille vingt, le seize septembre à 18 heures 30, se sont réunis, dans la salle d'activité de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le dix septembre 2020, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire.**

PRESENTS :

M. David BELVAL, Maire, M. Réginald THEROUDE, 1^{er} Adjoint au Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Mme Ingrid LACAU, Adjointes au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN, M. Sylvain GALY, M. Cyril GOULARD, M. Jérôme GRUAIST, M. Jean-Marc HENONIN, Mme Delphine MALLARD, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME, membres du Conseil municipal.

EXCUSES AVEC POUVOIR :

M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH donne pouvoir à M. David BELVAL

Mme Valéry GUILMAIN donne pouvoir à M. Jean-Pierre AUTIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 18h40, et donne lecture des excusés et des pouvoirs.

Mme Teresa BELGHERBI est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire après avoir appelé les délégués donne lecture de l'ordre du jour tel qu'il a été transmis.

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24 juin 2020.
- 2) Commissions communales.
- 3) Désignations dans les organismes extérieurs.
- 4) Achat et vente de terrains communaux.
- 5) Bail de location pavillon, rue Pillon Crouzet.
- 6) Fonds de concours SE60.
- 7) Rapport d'activité de SE60
- 8) Modification statutaire SE60
- 9) Demande de subvention O3D
- 10) Remboursements location des salles – cantine – accueil de loisirs et périscolaire.
- 11) Tarifs cimetières.
- 12) Règlement intérieur du Conseil municipal.
- 13) Communications diverses.

Monsieur le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour concernant les animaux errants. Le Conseil municipal accepte l'ajout de ce point à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet ensuite au Conseil municipal les points à l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24 juin 2020.

Sans remarque particulière, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Commissions communales

Monsieur le Maire explique aux nouveaux conseillers que normalement tous points soumis au Conseil municipal doit être présentés en commission, ce qui dans la pratique est difficilement envisageable. Toutefois, les projets d'importances sont toujours soumis préalablement à ces commissions.

Monsieur le Maire ne souhaite pas limiter le nombre de participants aux commissions et propose à chaque conseiller de choisir celle dans laquelle il souhaite siéger. Précision est faite que les adjoints sont d'office membre des commissions. Monsieur le maire liste ensuite les commissions proposées :

Commission finances : monsieur le Maire propose d'inscrire tous les Conseillers à cette instance. Celle-ci est importante et permet de débattre et surtout d'explicitier toutes les problématiques autour des Budgets communaux.

Commission scolaire et préscolaire : celle-ci se réunit 2 à 3 fois par an et permet surtout en juin de valider les inscriptions scolaires.

Commission travaux et sécurité routière : sur le mandat précédent, la commission sécurité routière a bien fonctionné. Monsieur le Maire décide d'y adjoindre les travaux. Cette commission travaille surtout sur le terrain, quartier par quartier, pour recenser les besoins et les problèmes de sécurité afin d'y apporter des solutions. Les Hameaux ont déjà été faits, il reste maintenant à faire Bury centre. Les réunions ont lieu surtout le samedi matin.

Commission informations et communications : cette commission interviendra autour des moyens de communication qui vont largement évoluer à l'avenir, mais aussi sur tout le travail autour de la réalisation du 4 pages et le « Vivre à Bury ».

Commission urbanisme, PLU, cimetières : un travail important devra être mené d'une part, sur les cimetières de Bury comportant de nombreuses tombes abandonnées et d'autre part, sur la mise en place prochaine d'un PLU intercommunal et de la révision de celui de la commune. La commission urbanisme traite des demandes de travaux des permis de construire, les ventes de maisons, etc..

Commission sports, loisirs et cultures : cette commission peu utilisée jusqu'à maintenant doit en partenariat avec la médiathèque réfléchir aux nombreux nouveaux projets culturels développés sur la commune.

Commission logement : celle-ci se réunit en fonction des offres de location de la commune.

Commission environnement et développement durable : cette nouvelle commission travaillera sur tous les aspects liés à l'environnement.

Commission d'Appels d'Offres : monsieur le Maire explique que c'est une institution ancienne qui intervient à titre principal dans le choix des offres, donc dans l'attribution des marchés. Dans les collectivités territoriales, la constitution de commissions d'appel d'offres est toujours obligatoire lorsqu'une procédure formalisée est mise en œuvre. Elle n'est, en revanche, pas obligatoire en procédure adaptée. À l'exception de son président, les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres sont élus. Dans tous les cas, cette élection repose sur un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. La CAO est composée du maire ou de son représentant ainsi que de trois membres du Conseil municipal.

Cette commission est peu usitée, car la commune sous-traite à l'ADTO ou la SAO la passation des marchés.

Il reste à désigner un Conseiller défense, celui-ci a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la Défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement. À l'instar du mandat précédent, monsieur le Maire propose Pascal DEMAILLY.

Monsieur le maire récapitule l'ensemble des désignations à ces commissions :

Prénom	NOM	Finances	Scolaire et Péricolaire	Travaux & Sécurité Routière	Information & Communication	Urbanisme, PLU, Cimetières	Commission Appels d'Offres	Sports, Loisirs & Culture	Logements	Environnement & Développement Durable
Jean-Pierre	AUTIN						S			
Teresa	BELGHERBI									
David	BELVAL									
Véronique	DELABROY									
Pascal	DEMAILLY-LAHLOUH									
Karen	DYS									
Véronique	FAY									
Myriam	GALLOIS-MONTBRUN									
Sylvain	GALY									
Cyril	GOULARD									
Jérôme	GRUAIST									
Valéry	GUILMAIN									
Laurent	GUYARD									
Jean-Marc	HENONIN						S			
Ingrid	LACAU									
Delphine	MALLARD									
Isabelle	MANIETTE									
Mathieu	MONTAIGNE									
Christian	MOUREY						T			
Nadia	PIAI									
Réginald	THEROUDE						T			
Didier	THIBERGE						T			
Marie-Hélène	VANDROMME						S			

Sans autre question, la délibération approuvant la création de ces commissions est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Désignations dans les organismes extérieurs

Lors du Conseil municipal du 27 mai, le Conseil a désigné des représentants au sein du SIRS, du SMIOCE et de SE60. Il s'agit aujourd'hui de compléter ces désignations pour les organismes suivants :

- La SAO (Société d'aménagement de l'Oise) et L'ADTO (Assistance départementale pour les territoires de l'Oise) : 1 titulaire et 1 suppléant. Afin de siéger au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires et au sein de l'assemblée générale des actionnaires. Ces deux organismes aident la commune dans la passation de ses marchés tels que le Pôle médical ou la rénovation de l'église. Il est proposé à la SAO messieurs Belval et Mourey et l'ADTO messieurs Théroude et Thiberge.
- La Mission locale : Celle-ci s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent un accompagnement socio-professionnel. Chaque année, plus de 1700 jeunes en demande d'insertion sont accueillis par la Mission Locale. Comme sur le mandat précédent, monsieur le Maire propose monsieur Thiberge et Mme Belgherbi.

- ADICO : Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités, il est désigné messieurs Belval et Galy.

Sans autre question, la délibération approuvant ces désignations dans les organismes extérieurs est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Achat et vente de terrains communaux

Monsieur le Maire précise que deux familles vendent des terrains jouxtant le cimetière de Bury centre. Cette opération permet d'acheter de façon amiable des terrains pour éventuellement agrandir le cimetière.

Cette vente concerne deux parcelles C703 pour 1331 m² et C705 pour 490 m² pour 3 600 euros.

Sans autre question, la délibération approuvant l'achat de deux parcelles susnommées est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Bail de location pavillon, rue Pillon Crouzet

La commission logement n'étant pas encore créée, monsieur le Maire a demandé à ses services de mettre l'annonce sur Internet ce qui a généré beaucoup de contacts téléphoniques. Après avoir reçu plus d'une quinzaine de dossiers complets, l'ensemble du Bureau municipal accepte le dossier de madame PENY Bibi Shamirah pour un loyer de 850 euros hors charges.

Sans autre question, la délibération approuvant le bail de location est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fonds de concours SE60

Monsieur le Maire rappelle que sur la rue des Hirondelles, l'éclairage est hors d'usage et totalement vétuste, d'où la nécessité de changer entièrement les 5 candélabres. Il s'agit de financer par le biais d'un fonds de concours ces travaux. Le coût prévisionnel des travaux est de 9 382,74 euros. Il est nécessaire d'inscrire à l'article 204158 la somme de 5 374,20 euros (montant prévisionnel du fonds de concours sans frais de gestion et avec subvention) et la somme de 586,42 euros pour les frais de gestion. Par conséquent, sur le montant total des travaux, la participation de la commune sera de 5 960,62 euros.

Sans autre question, la délibération approuvant demande de subvention à SE60 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activité de SE60

Ce rapport d'activité a été préalablement transmis aux membres du Conseil par mail. Ce syndicat intervient et aide la commune dans les domaines des éclairages et des énergies. Malheureusement, les délais d'intervention peuvent être longs.

Sans autre question, la délibération approuvant ce rapport d'activité est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Modification statutaire SE60

N'ayant pas reçu la demande de SE60, ce point est retiré de l'ordre du jour.

Demande de subvention FO3DR

Monsieur le Maire explique que pour compenser la disparition de la réserve parlementaire, le Député Olivier DASSAULT et le Sénateur Olivier PACCAUD ont créé une structure intitulée Fond Olivier Dassault pour la Défense et le développement de la Ruralité (FO3DR) afin d'aider financièrement les petites communes rurales. Cette aide pour une commune comme Bury peut atteindre 3 000 euros.

Monsieur le Maire souhaite bénéficier de ces aides pour la rénovation des plaques de rue de la commune vieillissantes, voire inexistantes. Le coût de ce changement devrait être de 6 000 euros.

Sans autre question, la délibération approuvant cette demande de subvention à FO3DR est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Remboursements location des salles – cantine – accueil de loisirs et périscolaire

Monsieur le Maire précise que la commune a déjà pris une délibération en juin pour permettre le remboursement des frais concernant les locations de salles, la cantine et le périscolaire, mais uniquement pendant l'état d'urgence sanitaire.

Toutefois, compte tenu de la situation sanitaire préoccupante, la mairie doit rembourser les locations des salles d'activité et des fêtes prévues sur les mois à venir suite à plusieurs désistements. De toutes façons, à partir du 1^{er} octobre, la mairie annulera les quelques locations restantes.

De la même manière, au mois de juillet, à la suite d'une suspicion de COVID, le périscolaire a été fermé 4 jours. Quelques parents ont demandé le remboursement des journées perdues. Il est donc nécessaire de délibérer pour autoriser ces remboursements hors « Etat d'urgence sanitaire ».

Pour finir, monsieur le Maire confirme que les locations de salles sur Bury sont suspendues jusqu'en mars 2021.

Sans autre question, la délibération approuvant ces remboursements est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Tarifs cimetières.

En toute logique, les places de cimetière sont réservées aux habitants de la commune, la mairie reçoit néanmoins beaucoup de demandes extérieures. À cette occasion, monsieur le Maire, en comparaison avec les communes voisines propose d'ajuster et de simplifier les tarifs concernant les concessions, le columbarium et les cases urnes, résumés comme suit :

	Existant	Proposition
CONCESSIONS :		
15 ans		200 €
30 ans	155 €	250 €
50 ans		400 €
99 ans	355 €	
Perpétuelle		
COLUMBARIUMS :		
5 ans	230 €	
10 ans		
15 ans	460 €	500 €
30 ans	840 €	850 €
50 ans		1 000 €
CASES URNES :		
10 ans		
15 ans		500 €
30 ans	850 €	850 €
50 ans		1 000 €
99 ans		

Il est rappelé à l'assemblée que la mairie ne fait pas, bien évidemment, de bénéfices, sur la tarification de ses cimetières. La commune depuis 6 ans s'est investie financièrement et humainement pour entretenir et valoriser ces lieux (création d'un jardin du souvenir, columbarium dans les hameaux, fontaines, etc.)

Sans autre question, la délibération approuvant ces nouveaux tarifs est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Règlement intérieur du Conseil municipal

L'adoption du règlement intérieur du conseil municipal s'effectue dans un délai de 6 mois à compter de son installation.

Il est obligatoire dans les communes de 1 000 habitants et plus (seuil abaissé depuis mars 2020).

Le règlement intérieur du Conseil municipal complète les dispositions législatives et réglementaires qui régissent le fonctionnement de l'assemblée locale. Il a pour but de faciliter l'exercice des droits des élus au sein de l'assemblée délibérante. Il porte sur des mesures concernant le fonctionnement interne du Conseil municipal. Monsieur le Maire procède ensuite à la lecture de ce règlement intérieur.

Sans autre question, la délibération approuvant le règlement intérieur du Conseil municipal est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Animaux errants

Plusieurs interventions cet été pour récupérer des chiens errants, notamment dangereux, ont conduit monsieur le Maire à proposer cette délibération. Les agents du service technique prennent bien évidemment en charge ces animaux bien qu'ils ne soient pas formés pour cela. Devant ces incivilités monsieur le maire propose de tarifier la garde de ces animaux si les propriétaires sont identifiés. Il est rappelé que la commune a conventionné avec une SPA.

Par conséquent, la capture, le fait d'avoir un local dédié aux animaux errants au sein du service technique, le transport au Chenil, engendrent un coût financier. Pour en limiter la portée, monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

- Prise en charge : 50 euros.
- Frais de garde : 10 euros par jour.
- Nuit : 20 euros par nuit.
- Lecture carte à puce 10 euros.

Il sera également facturé tous dommages occasionnés par l'animal.

Sans autre question, la délibération approuvant ces tarifs est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Communications diverses

Monsieur le Maire intervient sur les nouveaux projets d'investissements de cette année. Notamment le dossier de la vidéoprotection subventionné par le département et retenu au titre du FIPD. Le Département soutient aussi la commune sur son projet de rénovation complète de l'éclairage public en partenariat avec le FSIL et SE60 représentant 60% de subvention. Le dernier projet est la rénovation de 2 rues subventionnée par la DETR. En moyenne ces 3 investissements majeurs sont couverts à minima à 50% par des subventions, ce dont se félicite monsieur le Maire.

Dorénavant, la mairie sera ouverte tous les premiers samedis du mois de 9h à 12h. Le samedi 10 octobre au matin, monsieur le Maire propose aux Conseillers de faire un tour de la commune pour prendre conscience du patrimoine burysien.

Monsieur le Maire passe ensuite la parole à Monsieur Réginald Theroude. Celui-ci fait un point sur les différents travaux en cours sur la commune, notamment la mise en peinture par une artiste du poste EDF à Moineau.

Dans les semaines à venir, mise en place des éclairages sur le rond-point RD12/rue Voltaire. Les services techniques ont profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans les écoles de la commune afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles aux élèves et aux enseignants.

Malgré quelques problèmes techniques avec la peinture qui n'offrait pas la résistance souhaitée, la rénovation des peintures routières va reprendre.

Les dernières grilles (plus solides) viennent d'être posées à l'école du centre dans la cour du bâtiment 1 offrant plus de sécurité aux enfants.

Terrain de foot : drainage et rechargement du terrain.

Protection installée de la boîte de branchement, rue des Roses, en limite de propriété et de la voirie.

Le mois prochain, il est prévu la taille des arbres de la commune par les agents communaux à l'aide d'une nacelle.

Il y a toujours du bois à vendre à 30 € le stère, cette proposition est valable pour tous les Burysiens.

Monsieur Jean-Pierre Autin s'interroge sur l'absence de peinture routière au niveau du passage piéton suite à la rénovation du RD12. Monsieur Réginald Theroude répond que la mairie doit en amont mettre aux normes PMR le passage piéton, ce qui est désormais effectué, maintenant le Département s'est engagé à refaire la peinture.

Les travaux d'assainissement de Merard sont terminés et des essais vont être effectués, la réception du chantier se fera vers le 27 – 28 septembre. Monsieur Réginald Theroude a signé la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau, les raccordements pourront certainement avoir lieu fin octobre. En attendant, il est strictement interdit de se connecter au réseau. La taxe sera exigée à partir du 15 octobre.

Monsieur le Maire passe ensuite la parole à Mme Véronique Delabroy. Celle-ci confirme que depuis la fin du confinement, les jeunes reviennent à la mairie pour obtenir des Pass-permis, 2 rendez-vous sont prévus. Mme Véronique Delabroy continue aussi à suivre un certain nombre de personnes en difficulté.

Monsieur Laurent Guyard intervient ensuite concernant le téléthon, lors d'une réunion avec la coordonnatrice, celui-ci a confirmé la volonté de la commune de ne plus organiser de manifestation cette année eu égard la situation sanitaire. Pour compenser, des manifestations dématérialisées vont être organisées pour permettre au public de faire des dons.

Monsieur Laurent Guyard a également travaillé sur la mise à jour des contacts de toutes les associations burysiennes. Afin de compléter nos systèmes de communication, la mairie adhère dorénavant à l'application « ma mairie en poche », celle-ci permet, après téléchargement sur son mobile, d'avoir des informations en continu sur la vie de la commune sous forme de SMS. La mairie cherche à développer sa communication en dehors du site internet par le biais par exemple des réseaux sociaux.

Madame Ingrid Lacau confirme que la rentrée des classes s'est bien passée malgré un contexte sanitaire compliqué, un travail important des équipes éducatives a été mené surtout en maternelle pour organiser et faire respecter le protocole sanitaire. De fait, les projets de sortie scolaire sont repoussés à 2021, sauf la piscine qui est maintenue. Mme Ingrid Lacau propose aux conseillers qui se sont inscrits à la commission scolaire de l'accompagner aux conseils d'école.

À la suite d'une question d'un Conseiller, Mme Ingrid Lacau précise que si un cas de Covid se déclare dans une école, c'est l'Education Nationale qui prendra les mesures adaptées en fermant par exemple une classe, une fermeture complète de l'école est dorénavant exceptionnelle.

De même, monsieur le Maire répond à Mme Karen Dys, que les associations peuvent fonctionner normalement en respectant bien évidemment les gestes barrières. Au besoin, elles peuvent utiliser la salle d'activité. Les inscriptions à l'association ALB sont en baisse.

Mme Karen Dys évoque le problème des masques jetés sur la voirie. Monsieur le Maire est bien conscient du problème, mais sans police municipale, il est difficile de faire respecter la loi. Monsieur le Maire en appelle au civisme de chacun. Monsieur Sylvain Galy propose de communiquer sur ce problème dans le prochain 4 pages.

Mme Myriam Gallois-Montbrun fait remarquer une absence d'éclairage public sur la rue Gambetta. Monsieur le Maire répond que lors de la prochaine rénovation des éclairages, des lampadaires seront ajoutés.

Monsieur Cyril Goulard fait ensuite un point sur les effectifs des écoles du SIRS en précisant que la rentrée s'est bien passée dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte. Un nouveau professeur des écoles est en poste à Saint-Epin.

Monsieur Jean-Marc Henonin demande s'il est possible de prévoir un éclairage sur le Chemin des Carrières à Merard. Monsieur le Maire répond qu'il est impossible financièrement (tirage de câbles, lampadaires, etc.) pour la commune de prévoir un éclairage public sur une portion de la commune aussi excentrée. Il est signalé aussi la présence de trou à la sortie de Merard, M. Reginald Theroude répond que les services techniques doivent intervenir pour les reboucher, néanmoins cette route est abîmée et nécessitera certainement de nombreuses interventions.

Mme Delphine Mallard pointe la saleté de la forêt derrière les HLM à Moineau. Monsieur le Maire explique que c'est une forêt privée appartenant à la commune d'Aubervilliers, plusieurs demandes ont été faites à cette collectivité pour intervenir. Monsieur le Maire envisage aussi de limiter les accès à cette forêt pour éviter les nuisances.

Mme Nadia Piai évoque la mise en place d'un « Haras » à la sortie de Merard. Monsieur le Maire répond qu'à sa connaissance, il s'agit d'un terrain en location pour des besoins privés. Les services de la mairie restent vigilants sur les suites de ce dossier.

À l'instar de Mme Marie-Hélène Vandromme, monsieur le Maire propose au prochain Conseil de voter une motion pour soutenir la Poste de Bury qui risque de fermer dans un proche avenir.

Sans autre question, monsieur le Maire lève la séance à 20h15

Feuille d'émargement du Procès-Verbal du Conseil municipal du 16 septembre 2020

Noms	Signatures	Noms	Signatures
Jean-Pierre AUTIN		Laurent GUYARD	
Teresa BELGHERBI		Jean-Marc HENONIN	
David BELVAL		Ingrid LACAU	
Véronique DELABROY		Delphine MALLARD	
Pascal DEMAILLY-LAHLOUH		Isabelle MANIETTE	
Karen DYS		Mathieu MONTAIGNE	
Véronique FAY		Christian MOUREY	
Myriam GALLOIS-MONTBRUN		Nadia PIAI	
Sylvain GALY		Réginald THEROUDE	
Cyril GOULARD		Didier THIBERGE	
Jérôme GRUAIST		Marie-Hélène VANDROMME	
Valéry GUILMAIN			